

Partenaires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): **- (2004)**

Heft 2

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-642771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

potentiel de développement de la vente directe dans la région de la Riviera. «Nous voulions sensibiliser un large public aux avantages d'une alimentation de proximité et des circuits courts entre producteurs et consommateurs, lesquels offrent des gains économiques, écologiques et de santé», souligne Michel Bloch.

La mobilité douce était également à l'affiche. En 1999, Vevey organisait déjà un week-end consacré aux moyens de transports écologiques et, en 2001 et 2002, Vevey a célébré l'action «En ville sans ma voiture» le 22 septembre. «En 2004, la commune de Vevey organise un forum sur les plans de mobilité pour les entreprises», annonce Karim Bounabe, assistant à la coordination de l'Agenda 21 local.

Tant Michel Bloch que Karim Bounabe sont convaincus que le processus *Cité de l'Énergie* s'intègre parfaitement dans le cadre d'Agenda 21: «Il ne prétend pas l'Agenda 21 local, mais s'inscrit, comme une grande pièce du puzzle A21, dans la mise en œuvre de politiques durables qui tiennent compte des préoccupations majeures de notre société pour un avenir digne pour nos petits-enfants.»

AGENDA 21

Outils durables

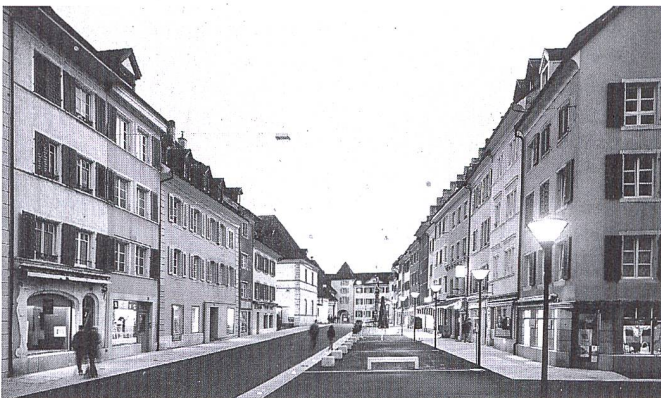
■ L'Agenda 21 est l'un des cinq documents signés lors de la Conférence sur l'environnement et le développement, en 1992 à Rio. Adopté par plus de 170 Etats, dont la Suisse, ce texte présente en 40 chapitres des mandats d'action détaillés pour combattre une détérioration de la situation, obtenir une amélioration successive, assurer une utilisation durable des ressources naturelles et intégrer l'aspect écologique dans tous les domaines de la politique.

■ Le chapitre 28 s'adresse aux autorités locales. L'association **Agenda 21 Local**, fondée en 1998, s'est fixé comme but de remplir ce mandat global. Composée d'organisations écologistes, de santé et d'entraide ainsi que de partis, de syndicats et d'institutions paroissiales, elle propose à qui veut lancer un processus **Agenda 21** dans sa commune des formations, des conseils et la mise en réseau avec des personnes suivant la même démarche.

■ **Facteur 21** (un produit de *SuisseEnergie* pour les communes) est un instrument d'évaluation «pour cerner la politique communale réalisée et planifiée dans le sens d'un développement durable, en permettant des synergies optimales avec le label *Cité de l'énergie*» (selon son co-concepteur Robert Horbaty). En plus de l'énergie, du climat et de l'environnement, les analyses de Facteur 21 s'intéressent aussi aux autres domaines de la société, à savoir le social, la santé, l'éducation, la circulation et les aspects financiers.

DELÉMONT

Engagement sans faille



La vieille ville de Delémont a fait peau neuve au plus grand profit des piétons et des cyclistes.

Dès 1996, la capitale jurassienne s'est résolument engagée dans une utilisation rationnelle de l'énergie.

Labellisée *Cité de l'énergie* en 1999 et en 2002, la Ville de Delémont est la première municipalité de Suisse romande à avoir instauré, début 2003 un Plan directeur de l'énergie, instrument indispensable à la réalisation de ses objectifs. Ce document fixe des objectifs chiffrés pour l'ensemble de la commune et son administration et met en évidence les économies potentielles d'énergie et les réductions possibles d'émissions de CO₂. Elle a ainsi une stratégie pour exploiter les ressources énergétiques indigènes et des principes directeurs comme la mise en place du bilan énergétique communal.

Piétonne. En matière d'aménagement urbain, Delémont tire profit au maximum du délestage produit par sa route de distribution urbaine. La vieille ville a été réaménagée en 2002 au profit des piétons et cyclistes, le pont de la Maltière est devenu zone piétonne et la population a adopté un crédit de 3,4 millions pour aménager une zone de rencontre (20 km/h) et une place piétonne sur la place de la Gare en 2003. La commune a aussi reçu le prix *Cité verte 2002* pour sa promotion du courant vert. Delémont accueillera la *Journée romande de l'énergie* en septembre prochain.

BUCHS

Partenaires

Chez les pionniers saint-gallois, la sensibilisation à l'économie d'énergie commence déjà à l'école.

Comparée à la moyenne suisse, la commune de Buchs, avec ses 10 000 habitants, compte six fois plus de cellules solaires par tête, obtient 55 fois plus de courant grâce au couplage chaleur-force et à l'incinération des ordures, on y produit 2000 fois plus d'électricité verte et on couvre 55% du besoin en chaleur avec des chauffages à distance. On ne s'étonne donc guère que Buchs ait reçu en 1999 le Prix solaire, que la commune détienne depuis fin 2001 un label *Cité de l'énergie* – et qu'elle continue de briller par ses innovations.

Succès. Buchs était la première commune de Suisse orientale à introduire l'an dernier la «Semaine de l'énergie dans l'administration et les écoles», où les employés communaux et les jeunes apprenaient à économiser l'électricité. Mués en détectives énergétiques, les élèves ont recherché des points faibles. Avec succès: au terme de la Semaine de l'énergie, la com-

mission de l'énergie de Buchs décidait d'équiper tous les PC de l'Hôtel de ville de prises multiples avec interrupteur pour contrer les pertes dues au mode de «veille» (économie: 3270 kWh/an), d'y éteindre le distributeur de boissons avec une minuterie durant la nuit (2000 kWh) et d'installer au collège des régulateurs de débit et des économiseurs d'eau.

Partenariat. Buchs innove aussi sur le plan de la collaboration avec l'industrie privée. Depuis juin 2003, la spécialiste en isolations en laine de roche, *Flumroc SA*, domiciliée à Flums, et le fournisseur d'énergie *Rii-Seez AG* des régions Werdenberg et Sarganserland (17 communes, dont Buchs) élaborent ensemble des solutions prometteuses en matière d'énergie – *Flumroc* dans le bâtiment, *Rii-Seez Power* dans la commercialisation d'électricité écologique, provenant en majeure partie de centrales hydroélectriques certifiées écologiques et d'installations solaires.

«La collaboration crée une situation win-win», note Kurt Köhl, directeur de *Flumroc SA*. «Nous nous engageons pour des solutions thermiques et photovoltaïques, *Rii-Seez Power* pour le courant écologique – nos objectifs se complètent à merveille!»